

## DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE SPECIAL DU BAS-RHIN DU 24 NOVEMBRE 2020

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Nous sommes réunis en comité technique spécial départemental afin d'effectuer un bilan de la rentrée 2020 dans les écoles et les collèges du Bas-Rhin.

Le Sgen-CFDT Alsace a mené depuis la rentrée deux enquêtes en direction des enseignants de l'académie sur leurs conditions d'exercice en temps de pandémie. Les plus de 1500 réponses que nous avons recueillies nous donnent un aperçu assez précis de la manière dont nos collègues vivent leur quotidien professionnel. Sans surprise, les retours confirment ce que tout le monde pressentait. Les agents sont à la fois fatigués comme si nous étions au mois de juin, découragés, et surtout ils sont nombreux à ne plus se sentir en sécurité à leur poste de travail. Les congés d'automne, marqués par l'assassinat de notre collège Samuel Paty, n'ont pas été très ressourçants. Étonnamment, cet épuisement ne réside pas seulement pour nos collègues dans la pandémie, mais davantage dans la manière dont le ministère fait face à la crise. L'absence d'anticipation de la deuxième vague, les injonctions du lundi contredites le mardi, la toxicité des masques fournis, l'absence de réponses claires à un certain nombre d'interrogations, sont bien plus nocifs à l'Ecole que la pandémie elle-même.

Mais attachons-nous aux éléments présentés dans les documents de travail de ce CTSD et aux interrogations répétées de nos collègues auxquelles ces éléments font écho.

Il y a deux ans déjà, le Sgen-CFDT Alsace se félicitait de la mise en œuvre d'un dispositif de discrimination positive dans les écoles relevant des dispositifs REP et REP+. Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous féliciter de la baisse globale des effectifs par classe dans les écoles de notre département. Ces chiffres, pourtant, ne reflètent pas le ressenti de nombre d'enseignants, la réalité vécue au quotidien et l'incompréhension face à certaines mesures de carte scolaire. Comment comptez-vous procéder pour une carte scolaire équitable ?

Il y a deux ans déjà, le Sgen-CFDT Alsace vous alertait sur le désarroi des familles et des enseignants face à l'inertie administrative, quand il s'agissait de nommer des personnes dont avaient besoin les élèves en situation de handicap. Aujourd'hui, vos services assurent que 92% des élèves notifiés sont accompagnés dans les classes. Un chiffre encourageant, mais qui ne doit pas faire oublier les difficultés que rencontre chaque élève notifié non accompagné. Ainsi, la mise en œuvre et le projet de généralisation du dispositif des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL), nous parait être une modalité d'action intéressante, mais elle ne saura résoudre les problèmes de recrutement de personnels compétents. La solution ne pourra venir que d'un niveau décent de rémunération et d'indemnisation des AESH. Quelles pistes avez-vous pour progresser dans ce domaine?

Il y a deux ans déjà, le Sgen-CFDT Alsace vous interrogeait encore sur l'allègement annoncé des tâches des directrices et directeurs d'école et sur les remplacements dus aux directions des petites écoles. A la lecture des documents fournis, ces directions représentent 318 écoles soit, à raison de 10 jours par direction, l'équivalent de 18 ETP nécessaires sur une année.

Qu'en est-il de la mise en œuvre des propositions formulées par les groupes de travail diligentés par le rectorat ? Comment croire à une réelle volonté d'alléger les tâches lorsque les directrices et directeurs apprennent par les médias que c'est à eux de délivrer aux familles les fameuses attestations autorisant les déplacements liés à la scolarisation des enfants ?

Il y a deux ans déjà, le Sgen-CFDT Alsace vous interrogeait sur les moyens accordés aux psychologues scolaires pour exercer leur profession. Qu'en est-il aujourd'hui ? Et pour les autres membres des RASED ? Et pour les RASED tout simplement ? Et pour les enseignants référents handicap et leur charge de travail ? Quel bilan pour cette rentrée autre que le constat d'absence de candidats pour 17 postes de maîtres E ou G, ainsi que le constat de l'existence de zones de non intervention des personnels des RASED ? Les 29 postes d'enseignants référents sont-ils suffisants au regard du nombre croissant de dossiers à traiter ?

Il y a deux ans déjà, le Sgen-CFDT Alsace vous interrogeait sur l'accompagnement des élèves qui présentent des difficultés sévères de comportement ou d'apprentissage. C'est d'un accompagnement et de moyens véritables que les enseignants ont besoin. L'école inclusive ne s'ordonne pas et ne se décrète pas ; elle se construit ! Une équipe mobile d'appui à la scolarisation nous est annoncée. Quel est le cadre de son intervention ? Nous ne pouvons que saluer l'ouverture de 16 dispositifs d'inclusion (ULIS). Cela porte le taux d'encadrement des élèves à 11,7 soit un retard de 1,4 point par rapport à la moyenne nationale.

Il y a deux ans déjà, le Sgen-CFDT Alsace vous interrogeait encore sur les moyens de remplacement qui étaient bien insuffisants. Nous demandions : « Les moyens de remplacement permettent-ils de garantir le fonctionnement de l'école ? Pour quel service public ? » Actuellement, en cas d'absence d'un ou plusieurs collègues dans une école, sans moyens de remplacement, le respect du protocole sanitaire devient quantité négligeable ; la santé des personnels, des usagers est-elle vraiment prioritaire ? Quel bilan pour cette rentrée ?

Il y a deux ans déjà, le Sgen-CFDT Alsace s'indignait des moyens accordés à la médecine de prévention : trois médecins pour 25 000 agents sur toute l'académie, alors que la réglementation prévoit un médecin pour 1 500 agents : c'est un scandale ! Cela témoigne du peu de considération pour la santé des personnels dont vous avez la charge. Cela est d'autant plus préoccupant avec la situation sanitaire que nous vivons et les besoins des personnels fragiles. Quel bilan pour cette rentrée ?

Avant la crise sanitaire, les questions étaient déjà nombreuses. Depuis la rentrée particulière de septembre, nos collègues restent en attente d'une véritable aide. La crise sanitaire agit comme un révélateur aux yeux de tous, elle ne fait qu'accroître jusqu'à l'insupportable les difficultés profondes d'un grand nombre d'entre nous. Nos collègues attendent une amélioration de leurs conditions de travail. Les interrogations demeurent.

Il y a deux ans déjà, nous étions dans l'espoir de mesures fortes, d'une réelle revalorisation salariale... maintenant, nous restons sur nos interrogations au risque de nous répéter un peu mais..., enseigner n'est-ce pas répéter ?

Nous vous remercions pour votre attention, Monsieur le Directeur Académique.